

# MARGERIE - CHANTAGRET

Bulletin Municipal

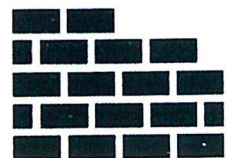


*Margerie,  
il y a déjà quelques années...*



# GUMIERES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
CHARBON



Z.A La Pra - ST GEORGES HAUTE VILLE

Tél./Fax : 04 77 76 01 51



# Le Pantagruel

Bar - Restaurant

Menus variés - Cuisine au feu de bois

Rôtisserie

Fermé mardi après-midi et jeudi après-midi

«Le Bourg»

42560 Margerie-Chantagret

Tél. 04 77 76 31 01



## RESTAURANT - BAR Chante Grillon

Repas de Groupes Cuisine Familiale  
Spécialités : Grenouilles, Râpés

Le bourg - 42560 Margerie-Chantagret - Tél. : 04 77 76 30 26



Feminin Masculin Junior  
Enfants

Coiffure Marie-Jo  
Le Bourg

42560 Margerie Chantagret

Tel. : 04 - 77 - 76 - 76 - 11

Ouvert toute l'année  
du mardi matin au samedi soir

Maitre ARTISAN



## Ent. Lilian Théoleyre Maçonnerie



Tél./Fax : 04 77 76 30 12

eMail : theoleyre.lilian@wanadoo.fr

Lieu-Dit "GARETON"  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

# R. MONIER

BOULANGERIE - PATISSERIE

LE BOURG

MARGERIE CHANTAGRET

04.77.76.31.20

## FOREZ AUTOMATISMES

Cyril GUILLOT

Automatismes - Interphones  
Portes coulissantes - Portails  
Portes sectionnelles - Rideaux métalliques  
Alarmes sans fils

Location mini pelle

Tel., Fax. : 04 77 76 30 81

Le bourg  
42560 SOLEYMIEUX

Port. : 06 81 69 38 92

## S.A.R.L. MARCHAND

Plomberie - Zinguerie  
Chauffage - Sanitaire  
Electricité - Géothermie



Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX  
e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr



**Marcel FAURE**  
Maire

Notre bulletin municipal a été en sommeil pendant deux ans, il réapparaît en cette période de fêtes. Une équipe de conseillères municipales a mené à bien cette ébauche qui, j'espère, vous apportera beaucoup de renseignements sur la vie de notre commune.

Je tiens à remercier, tout particulièrement, les artisans et commerçants qui, par leurs encarts publicitaires, ont apporté leurs deniers pour permettre de financer une partie importante de l'impression de ce bulletin. Commerçants et artisans, vous faites parties des forces vives de notre collectivité, vous nous l'avez prouvé en répondant à plus de 90% à notre demande.

Je suis à nouveau en place avec mon Conseil Municipal pour ce mandat. Beaucoup de travail et de disponibilité sont demandés à chacun. Je remercie la coopération de tous.

La vie d'une commune c'est la motivation, le travail de nous tous. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son sérieux et sa disponibilité.

Nous aimons avoir une commune vivante. Margerie peut être fière de vous, membres des associations qui œuvrez pour l'animation de notre village.

Les travaux de rénovation de notre Presbytère se terminent. Les prévisions de travaux futurs seront envisagées en fonction des financements accordés et du budget communal selon la disponibilité des finances pouvant s'inscrire en investissement.

En cette année 2008, nous vivons tous cette crise internationale : inflation, augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achats. J'en suis conscient avec mon Conseil Municipal, nous n'avons pas encore fixé le taux des impôts communaux sur 2009, cela sera fait en pensant à vos soucis financiers quotidiens.

Il reste beaucoup de travail à faire à Margerie. Si il le faut, nous prendrons un peu de recul pour les chantiers futurs.

Les inondations importantes du début novembre, nous ont rappelé que nous ne pouvons pas tout prévoir. Il faut savoir s'adapter : pensons à avoir une pelle en cas de chute de neige, entretenons les évacuations d'eau pluviale, construisons des maisons en respectant le site (*bassin versant*) et n'oublions pas l'entraide entre voisins.

Enfin, il m'est à cœur de souligner la nécessité, pour la qualité de vie de chacun, du respect des personnes et des biens privés communaux.

Tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite à vous et vos proches.

Marcel FAURE

## Sommaire

**Le Mot du Maire** ..... P 3

**Présentation des élus**..... P 4

**Délégués des structures intercommunales et des commissions**..... P 5-6

**Présentation des membres du C. C. A. S.** ..... P 7

**Informations générales** ..... P 8-10

- **Présentation personnel communal.**
- **Ordures ménagères.**
- **Ludobus.**
- **Taux 2008 des taxes locales directes, Tarifs communaux**
- **Déchetterie.**

**Les projets** ..... P 11

**Ensemble dans la continuité** ..... P 12 - 13

- **Le presbytère.**
- **L'école.**
- **La bibliothèque.**

**Animations à Margerie** ..... P 14 - 15

- **Fleurissement.**
- **Journée des «Anciens».**
- **Brocante.**
- **Notre équipe de foot.**

**La parole est aux associations** ..... P 16 - 17

**Dossier Petite Enfance** ..... P 18-19

**Communiqué : l'A.D.M.R.** ..... P 20

**Etat civil** ..... P 21

## Infos Mairie

### Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : 16 H à 19 H.  
Jeudi : 9 H à 11 H.  
Samedi : 9 H à 11 H.

### Permanences :

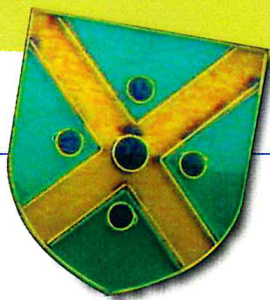
Maire : mardi de 17H à 19H et sur rendez-vous.  
Adjoints : samedi de 9H à 11H à tour de rôle  
(tableau affiché en mairie).

Tel : 04 77 76 35 23 - Fax : 04 77 76 36 25

Courriel : mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr

Journal périodique d'informations municipales de la commune de Margerie-Chantagret  
Dépôt légal Décembre 2008  
Directeur de la publication : Marcel Faure  
Conception, impression : i.d.O - Tél. 04 77 52 96 09  
Rédaction : Mairie - Associations - Ecole  
Reportage : Mairie  
Imprimé sur Couché moderne brillant 150g  
Certifié PEFC (Label écologique)

# Présentation des Elus



**Marcel FAURE**  
*Maire*



**Pierre GARNIER**  
*1<sup>er</sup> Adjoint*



**Daniel BREUIL**  
*2<sup>eme</sup> Adjoint*



**Michel CHAUBE**  
*3<sup>eme</sup> Adjoint*



**Stéphanie GRANET**  
*4<sup>eme</sup> Adjoint*



**Catherine  
DUMAS**



**Jean-Claude  
PERAT**



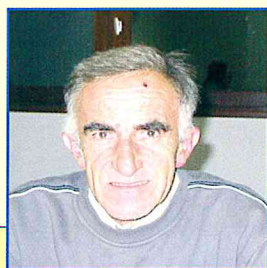
**Patricia  
COSTECHAREYRE**



**Sandrine  
JASSERAND**



**Laurent  
ROLLY**



**René JL  
Morin**



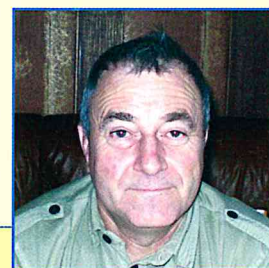
**Laure  
MURE**



**Jean-François  
MONDON**



**Geneviève  
BEAUCHAUD**



**Jean  
SALANON**

**Il s'agit de comités consultatifs dont le nombre de membres doit être porté un minimum à neuf.**

- 1° comité consultatif** «Développement économique»  
Laure MURE.
- 2° comité consultatif** «Aménagement du territoire et des transports»  
Pierre GARNIER.
- 3° comité consultatif** «Habitat. P.L.H. Gens des voyages»  
Jean Claude PERAT.
- 4° comité consultatif** «Voierie. Réseaux»  
Michel CHAUVE.
- 5° comité consultatif** «Environnement. S.P.A.N.C.»  
Jean SALANON.
- 6° comité consultatif** «Ordures ménagères»  
Daniel BREUIL.
- 7° comité consultatif** «Culture et sports»  
Sandrine JASSERAND.
- 8° comité consultatif** «Tourisme»  
Stéphanie GRANET.
- 9° comité consultatif** «Administration générale. Finances. Personnel »  
Laurent ROLLY.
- 10° comité consultatif** «Enfance. Jeunesse et cohésion sociale»  
Catherine DUMAS.
- 11° comité consultatif** «Emploi et Formation»  
Patricia COSTECHAREY

Conseiller Communautaire : Marcel Faure  
Son suppléant : Pierre Garnier

# Délégués

## des Membres des Commissions

### **S. I. E. L. (électricité).**

Délégué titulaire : Pierre GARNIER.  
Délégué suppléant : Marcel FAURE.

### **D. T. H. F. (patrimoine, tourisme, lieu de randonnées).**

Délégué titulaire : Stéphanie GRANET.  
Délégué suppléant : Jean SALANON.

### **C. N. A. S. (action sociale pour le personnel territorial).**

Délégué titulaire : Michel CHAUVE.  
Délégué suppléant : Sophie CHAUVE  
(à son arrivée en mairie au 1er mai 2008).

### **Syndicat paragrêle**

Délégué titulaire : Michel CHAUVE.  
Délégué suppléant : René-Jean-Louis MORIN.

### **Commission d'appel d'offres**

#### **Membres titulaires :**

Jean-Claude PERAT.  
Michel CHAUVE.  
Pierre GARNIER.

#### **Membres suppléants :**

Jean SALANON.  
Laurent ROLLY.  
Catherine DUMAS.

### **C. C. A. S**

Marcel FAURE. Maire et Président du C. C. A. S,  
Marie-Geneviève BEAUCHAUD, Patricia COSTECHAREYRE,  
Catherine DUMAS, Pierre GARNIER, Laure MURE.

### **Révision des listes électorales**

Daniel BREUIL, Patricia COSTECHAREYRE.

### **Projet d'une salle cantonale**

Daniel BREUIL, Jean François MONDON.

### **Commission fêtes et cérémonies**

(Location de la salle des fêtes).

Daniel BREUIL, Stéphanie GRANET,  
Jean SALANON.

### **Commission bâtiments communaux**

Pierre GARNIER, Daniel BREUIL, Jean-Claude PERAT,  
Michel CHAUVE.

### **Commission voirie**

Michel CHAUVE, René-Jean-Louis MORIN,  
Jean François MONDON

### **Commission eau et assainissement**

Pierre GARNIER, Michel CHAUVE,  
Jean-Claude PERAT, Daniel BREUIL, René-Jean-Louis  
MORIN, Jean SALANON, Laurent ROLLY.

Pierre GARNIER, Catherine DUMAS,  
Sandrine JASSERAND.

### **Commission bulletin municipal**

Stéphanie GRANET, Marie-Geneviève BEAUCHAUD,  
Patricia COSTECHAREYRE.

### **Commission finances Publiques**

Pierre GARNIER, Laurent ROLLY.

### **Commission urbanisme**

Michel CHAUVE, Laure MURE.

### **Commission fleurissement**

Daniel BREUIL, Jean SALANON,  
Jean François MONDON.

### **Commission terrain de sport**

Daniel BREUIL, Jean François MONDON,  
Sandrine JASSERAND, Jean-Claude PERAT.

### **Commission animaux errants**

Pierre GARNIER, René-Jean-Louis MORIN.

*Mr Le Maire est Président de l'ensemble des Commissions*

### **Commission école**

# Présentation

## du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est un établissement public communal dont l'organisation, le fonctionnement et les compétences sont régis par des textes législatifs et réglementaires codifiés dans le code de la famille et de l'aide sociale, et précisés par le décret n°95-562 du 6 mai 1995.

Le C.C.A.S. dispose d'une grande autonomie dans la définition de sa politique. Il doit néanmoins respecter 3 principes :

- La spécialité matérielle : intervention dans le domaine de l'action sociale.
- La spécialité territoriale : aide réservée aux habitants de la commune.
- L'égalité : les aides même facultatives doivent être attribuées de manière indifférenciée. L'aide doit bénéficier à toute personne se trouvant dans une situation comparable.

Le C.C.A.S. est administré par un Conseil d'Administration dont le maire est le président de droit. Ce Conseil est composé, en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

Les ressources du C.C.A.S. lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services...

### Pour ce mandat, sont délégués :

Marcel FAURE, Maire, Président du C. C. A. S.

Marie-Geneviève BEAUCHAUD élue.

Patricia COSTECHAREYRE élue.

Catherine DUMAS élue.

Pierre GARNIER élu.

Laure MURE élue.

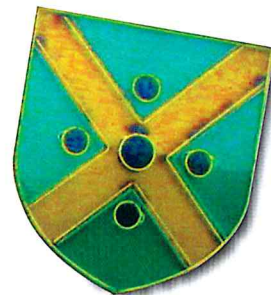
Ginette FAURE.

Marie-Claude MONDON.

Solange SALANON.

Michèle VIAL.

Franck VITAL.



## Ordures Ménagères

Mise en place de la Redevance Spéciale pour les lieux publics, instaurée par la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 15 décembre 2008 a décidé de conserver uniquement les conteneurs desservant les bâtiments communaux. Tous les conteneurs du Bourg et des Hameaux seront donc supprimés au 1er Janvier 2009.

Il est rappelé que tout foyer doit posséder obligatoirement un conteneur réglementaire.

Les quelques personnes n'en possédant pas doivent en faire l'acquisition dans l'urgence.

Toutes les ordures ménagères dans tout autre récipient ne seront pas collectées.

Il est signalé qu'aucun déchet ne doit être déposé dans la nature. Toute infraction sera sanctionnée selon la Loi.



## Ludobus

Mis en place depuis trois ans, c'est un service éducatif, culturel, enrichissant. Ouvert à tous, il recense de plus en plus d'abonnés.

La tarification reste inchangée.

**Jour et horaires de passage :**

**Mardi de 15H45 à 17H00  
devant l'école.**

## Personnel Communal

### 1. Bernadette JAYOL

Adjoint technique titulaire à 25h30 hebdomadaire, est chargée de l'entretien des locaux communaux (*mairie, salle des fêtes et école*). Elle est également responsable de la régie de la garderie périscolaire et assure la surveillance des enfants à la garderie ainsi qu'à la cantine.

### 2. Albert VACHERON

Adjoint technique titulaire à temps complet, est chargé des compteurs d'eau, des châteaux d'eau, des captages, de travaux en assainissement, de la voirie communale et rurale, des espaces verts et du fleurissement, de l'entretien des bâtiments communaux et de divers travaux techniques. Agent disponible, les élus peuvent compter sur son intervention lors de soucis techniques ou d'intempéries.

### 3. Corinne MONDON

Avait été recrutée en qualité d'agent contractuel à l'ouverture de la nouvelle école. En août 2008, elle a été nommée pour une durée d'un an adjoint technique stagiaire à 33 heures hebdomadaire pour remplir les fonctions d'A. T. S. E. M.

### 4. Noëlle VACHERON

Avait été recrutée en qualité d'agent contractuel à l'ouverture de la nouvelle école. En juillet 2008, son contrat de 26H hebdomadaires a été renouvelé pour une durée d'un an. Cet agent est responsable de la cantine et a à sa charge l'entretien des locaux scolaires.

### 5. Sophie CHAUVE

A été recrutée en mai 2008 sur l'emploi de secrétaire de mairie à temps complet. Adjoint administratif principal titulaire, elle est dans l'attente de sa nomination au grade de Rédacteur territorial après réussite à l'examen. Poncinoise, elle avait émis le souhait de revenir dans la Plaine du Forez. Pour cela, elle avait été détachée sur le poste d'instructeur à l'Application du Droit des Sols à la D.D.E. de Saint-Etienne pour un an. Elle nous vient de la Mairie de Villeneuve-le-Roi (94), commune de 18000 habitants, où durant 22 ans elle a occupé différents postes pour finir collaboratrice à la Direction Générale des Services, puis à la Direction de l'Action Educative. Depuis son embauche à Margerie-Chantagret, elle découvre le fonctionnement d'une commune rurale où chaque jour est un jour nouveau car le travail y est très diversifié.



## Taux 2008

### Taxes locales directes

Taxe d'habitation 8,36% (8,28% en 2006).  
 Taxe foncière (bâties) 14,13% (13,99% en 2006).  
 Taxe foncière (non bâties) 35,19% (inchangée).

**Tarifs communaux :** (Inchangés à ceux de 2007).

### Salle des fêtes

Habitants de la commune .....	160€
Résidents hors commune .....	270€
Restaurants de la commune .....	160€
Associations cantonales.....	85€
Caution.....	500€

### Salle des associations

(Pour des apéritifs ou des réunions de famille, sans Possibilité de cuisiner).  
 Résidents dans la commune.....35€  
 Résidents hors commune.....70€

### Eau potable (tarifs annuels TTC)

Abonnement .....	29,81 €
Location compteur.....	9,84 €
<i>(compteurs appartenant à la commune)</i>	
Maintenance compteur appartenant à un particulier .....	5,80 €

### Prix de l'eau

1 <sup>ère</sup> tranche de 1 à 16 m <sup>3</sup> .....	1,31 €
2 <sup>ème</sup> tranche de 17 à 100 m.....	2,00 €
3 <sup>ème</sup> tranche de 101 à 500 m <sup>3</sup> .....	1,78 €
4 <sup>ème</sup> tranche à partir de 501 m <sup>3</sup> .....	1,13 €
Tarif de remplacement d'un compteur d'eau hors d'usage suite au gel.....	94,85 €

- Le montant de la participation à la construction d'un branchement d'eau potable à 628,30€ HT, TVA 19,60%, 123,15 € soit 751,45 € TTC.
- Le mètre linéaire de canalisation posée au delà des 15 mètres lors de la construction d'un branchement d'eau potable 1,88€ HT, TVA 19,60%, 0,37€ soit 2,25€ TTC.
- La réouverture d'un branchement d'eau potable (lors d'un changement de propriétaire ou de locataire) à 34,55€ HT - TVA 5,50%, 1,90€ soit 36,45€ TTC.
- Le dépôt de garantie demandé aux locataires à 109,91€.

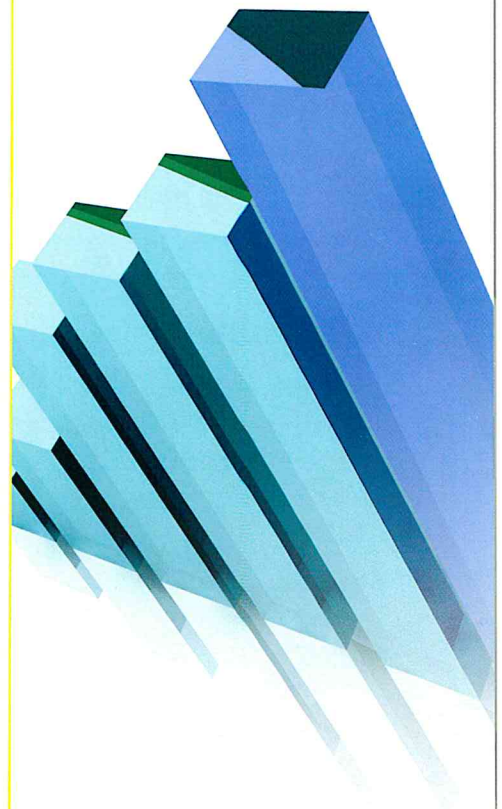
### Assainissement (tarifs annuels TTC)

Participation au raccordement à l'égout d'une construction nouvelle ..	2254,34 €
Abonnement .....	66,25 €
Prix par m <sup>3</sup> d'eau consommé .....	0,43 €
<i>(dans la limite de 180 m<sup>3</sup>).</i>	

Base de consommation par an et par personne pour les foyers occupant une maison raccordée au réseau d'assainissement mais utilisant l'eau de leur puits : 25 m<sup>3</sup>.  
 Le nombre de personnes par foyer concerné est arrêté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cause.

### Concession cimetière

Concession perpétuelle, prix du m <sup>2</sup> de terrain .....	200,00 €
Concession cinquantenaire, prix du m <sup>2</sup> de terrain.....	110,00 €





### Comment faire ?

#### Comment faire avec les encombrants ?

Après les avoir « pré-triés », vous pouvez vous rendre à la déchetterie. Mais avez-vous pensé aux associations ? Vous pourriez faire des heureux !

#### Consignes de tri :

##### Conteneurs pour les emballages (autocollant jaune) :

Boîtes métalliques, briques, cartonnets et bouteilles en plastique.

##### Tri sélectif :

##### Conteneurs pour le papier (autocollant bleu) :

Journaux, magazines, prospectus non ensachés.

##### Conteneurs pour le verre (autocollant vert) :

Bouteilles, bocaux et pots en verre.

#### Les erreurs les plus fréquentes sont :

**Pour le verre :** la vaisselle, les ampoules, les néons et la faïence et les couvercles de bocaux métalliques.

**Pour le papier :** les papiers gras, sales, les films plastifiés.

**Pour les emballages :** les pots de yaourts et de crème, les bouteilles d'huile, les barquettes en polystyrène, les sachets et sacs en plastique...

### Quoi apporter ?

- les encombrants.
- la ferraille.
- les pneus (VL uniquement)
- les gros cartons.
- les déchets verts.
- les gravats.
- les produits toxiques.
- les huiles.

### Les interdits

- les produits contenant de l'amiante (fibrociment).
- les déchets hospitaliers (seringues, radios...).
- les déchets d'abattoirs
- les explosifs et tous produits radioactifs
- les ordures ménagères.



### Horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture des déchetteries de Sury le Comtal, St-Just-St-Rambert et Savigneux :

**Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

Pour la période estivale de début avril à fin octobre, les déchetteries seront ouvertes le samedi jusqu'à 19h00.

## **Nos réseaux sont vétustes !**

- Réfections et renforcements des réseaux eaux potables eaux usées sur la route départementale 102 en direction de Boisset Saint Priest et Saint Anthème.
- Enfouissement des réseaux secs : téléphone, électricité.

Les travaux des réseaux humides devraient se réaliser courant 2009, sous réserve de l'accord du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, en ce qui concerne l'aide financière.



Route  
départementale 102  
Direction  
BOISSET SAINT-PIEST



Route  
départementale 102  
Direction  
SAINT- ANTHEME

Nous participons également à l'étude d'une salle cantonale omnisports.

**Vaste projet !**



### Le Presbytère

Nous nous sommes engagés au mois de mars dernier à poursuivre les aménagements entrepris par la commune dans l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux.

Les travaux pour transformer le Presbytère en deux logements locatifs avancent considérablement. La mise en valeur de notre patrimoine restant notre principale préoccupation, nous avons décidé de conserver à ce bâtiment tout son cachet, dont la façade en pierre, ce qui a nécessité d'importants travaux de restauration, et d'aménagements.

Qu'il s'agisse d'agrandir la surface habitable, de reconstruire, de restaurer la façade, il est indispensable d'appréhender les travaux de façon globale. A ce titre, se tient chaque vendredi, une réunion de chantier, à travers laquelle, les élus de la commission bâtiment, se préoccupent du bon déroulement des travaux. Ces rencontres réunissent les différents corps de métiers concernés et la maîtrise d'œuvre mais s'adressent aussi aux personnes qui désirent suivre l'évolution du projet. La livraison est prévue fin décembre 2008.

Pour des raisons de sécurité, la porte de l'église, située côté jardin du presbytère, sera rouverte, un point d'eau sera installé dans la sacristie. Cela permettra à chacun d'avoir de l'eau à proximité.



Deux duplex (T4 de 85,50m<sup>2</sup> et T3 de 68,30 m<sup>2</sup>).

Disposant chacun d'un local de rangement et de parties communes (*caves, espaces verts*). Ces appartements très agréables, situés au cœur de notre village accueilleront de nouvelles familles et pourquoi pas, peupleront d'avantage notre école.



## La Bibliothèque

**Nous remercions vivement l'ensemble des bénévoles de notre village qui œuvre pour que le prêt de livres fonctionne.** Madame Eliane Vray-Surieux, nous a fait une petite rétrospective de l'activité bibliothèque dans notre village :

«Au début, passage du Bibliobus, service itinérant de la Médiathèque Départementale de la Loire. Ensuite, il y a eu la possibilité d'aller sur place (à la médiathèque de Montbrison) pour choisir nos livres et garder un passage du bibliobus. J'ai choisi d'aller à Montbrison car on a beaucoup plus de choix.

**Diverses catégories de livres sont proposées :**

**Pour les enfants :** Imagiers, livres de contes, romans, documentaires, bandes dessinées.

**Pour les adultes :** Documentaires et biographies, beaux livres (qui présentent de belles photos), bandes dessinées, romans, romans policiers, fictions.

**Certains romans sont écrits en gros caractères pour les malvoyants.**

Je vais à Montbrison accompagnée d'une autre personne qui est une lectrice assidue de romans. Nous emportons les livres qui sont sortis et ramenons les nouveaux. Nous choisissons en moyenne entre 200 et 250 livres. Une préférence est accordée aux romans de type "TERROIR" car c'est ce qui sort en premier.

Les emprunteurs peuvent faire une demande particulière et j'essaie de les satisfaire avec l'aide de la médiathèque. La bibliothèque est GRATUITE pour tous mais malheureusement, peu de gens y viennent. Actuellement, à la mairie, un espace est consacré à la bibliothèque, mais il est restreint et inadapté. Le concept et le choix d'un nouveau local «espace culturel» sont en projet, le but étant de proposer un choix divers et varié de livres, pour petits et grands, dans une atmosphère calme et appropriée à la lecture.

**«Chaque lecture est un acte de résistance  
Une lecture bien menée sauve de tout,  
y compris de soi-même.»**

*Extrait de «Comme un Roman»  
Daniel Pennac*

## L'École

Avec ses 86 petits écoliers répartis en 4 classes, notre école évolue, ainsi depuis la rentrée 2006, l'association «le sou des écoles» gère l'organisation de la cantine scolaire et propose diverses animations dont le bénéfice permet l'achat de matériel, voyage scolaire etc... Une garderie périscolaire accueille les enfants de 7H à 8H 20 et de 16H 30 à 18H.

Le 22 septembre 2008, le conseil municipal décide d'apporter son soutien à l'association «Sou des Ecoles» en faisant don du mobilier, livres et objets de l'ancienne école. Tous ces trésors ont été exposés à la vente, le 25 octobre, au profit des enfants scolarisés.

Nombreux sont ceux qui ont su se retrouver à cette occasion, et raconter de ci de là, leurs propres anecdotes et souvenirs d'école. Ce fût un moment convivial et riche en partage.

Véritable caverne d'Ali Baba, le grenier recelait, outre la poussière accumulée depuis des décennies, de nombreux bureaux et autres objets, richesses de notre patrimoine socio-éducatif.

Laure MURE, Patricia COSTECHAREYRE et Catherine DUMAS, ont réservé quelques articles, notamment les anciens registres, pour aménager un coin souvenirs, dans le cadre d'un futur «espace culturel».



# Animations

à Margerie

## Le fleurissement du Bourg et des Hameaux



*L'équipe de Jardinier, amateurs ou non !*

«Le printemps est arrivé, la belle saison!», empruntons, pour préambule, cette phrase à Michel Fugain.

Ce samedi 17 mai 2008, il fait «un temps de chien» pourtant l'équipe du Conseil Municipal et du Comité Sports et Loisirs bravent les intempéries pour embellir la commune. N'économisant ni leurs pas, ni leur peine, ni leur dos, tous les bénévoles, avec à leur tête Monsieur le Maire, armés de brouettes, de plantoirs et autres outils, ont pris d'assaut le bourg et les hameaux. Les espaces prévus à cet effet, ont été fleuris pour le plus grand plaisir des yeux des autochtones et des visiteurs. Sans nul doute, une future symphonie d'odeurs et de couleurs, qui résonneront tout l'été au gré du vent, du soleil et des ondées.

Au titre de l'année 2007, le Conseil Général a attribuée à Margerie, pour ses parterres fleuris, le 2ème prix, catégorie communes de 500 à 1000 habitants, situées en zone de montagne.

Pour 2009, il est envisagé, après rencontre avec la population, un concours qui récompensera les maisons les plus joliment fleuries du bourg et des hameaux.



## Fête Patronale

Cette année encore, la fête a rencontré un vif succès, les manèges étincelants, les bonbons multicolores ont enthousiasmé les petits! La soupe aux choux toujours excellente, le bal populaire (*où ça tourne tourne bien*) ont ravi les grands !

Des «classards très très joyeux», «des vamps très en forme» ont su créer l'ambiance, tout ceci dans une odeur de crêpes et de gaufres toutes chaudes !

Le traditionnel feu d'artifice a clôturé les festivités dans un magnifique bouquet final, merci à l'équipe du Comité Sports et Loisirs.

## Journée des Anciens

C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale réunit les aînés de la commune.

L'ambiance était festive ce 22 septembre, autour d'un excellent repas, avec une pincée de chansons et une grande rasade de bonne humeur.



*Une journée réussie*

## Brocante

L'association Sports et Loisirs a organisé sa première brocante, pour un coup d'essai, ce fut une belle réussite ! Pas moins de 600 mètres linéaires ont été vendus pour 120 exposants, et de nombreux visiteurs sont venus chiner ou tout simplement flâner, profitant de cette belle journée d'automne.

Les exposants ont apprécié cette première brocante, dans une ambiance sympathique et conviviale.



## A notre équipe de Foot : Merci !

La saison 2007-2008 restera dans les mémoires pendant de longues années pour l'Entente Sportive Haut Forez et dans l'histoire du football ligérien.

Après un parcours extraordinaire en coupe de la Loire seniors, les hauts foreziens ont atteint la finale de cette prestigieuse compétition départementale, cinq divisions séparaient les deux finalistes. Au terme d'un match acharné et solidaire des hauts foreziens, qui ont tenu la dragée haute à leur adversaire l'A.S.F. Andrézieux Bouthéon, les Andréziens ont remporté la finale aux tirs au buts. Tout au long du parcours des oranges, un public formidable a encouragé, soutenu et applaudi la performance, de nombreux habitants des communes du Haut Forez ont montré à tout le département leur attachement à l'E.S.H.F.

Malgré la défaite en finale, le parcours restera un exploit sans précédent, ce qui permet de démontrer que le sport rural géré et pratiqué uniquement par des bénévoles peut exister et doit être reconnu.

Pour cette nouvelle saison, nous pouvons noter la création d'une équipe féminine.

Les dirigeants, entraîneurs, joueurs et bénévoles de l'Entente Sportive du Haut Forez vous souhaitent une bonne et heureuse année 2009 et vous invitent à venir les encourager chaque week-end au bord des terrains.

**Vous nous avez fait rêver...  
Vous nous avez fait vibrer !  
Chapeau bas Messieurs du Haut Forez !**



### Société communale de chasse

#### Composition du bureau :

Président ..... MORIN René Jean-Louis  
Président d'honneur .... RIVEL Claudius  
Vice Président ..... CHAUVE Julien  
Secrétaire ..... TRONEL Evelyne  
Trésorier ..... LACHAT Jean

«Actuellement notre association qui est l'une des plus anciennes de la commune compte une vingtaine de chasseurs qui doivent faire face aux bouleversements économiques, agricoles, routiers... Pour préserver le patrimoine cynégétique. Nous devons trouver des solutions pour assurer une gestion rigoureuse :

Limitation de prélèvement du petit gibier, aménagement du territoire (*cultures, jachères fleuries...*). Nous participons également à la régulation du grand gibier. D'autre part, nous organisons diverses manifestations annuelles auxquelles chacun est aimablement convié (*soirée choucroute, randonnée pédestre...*).

Gageons que les générations futures poursuivent nos actions afin de préserver cette tradition ancestrale et rurale qu'est la pratique de la chasse ».

### G.I.C. VALCUR

#### Composition du bureau :

Président ..... REAL Jean Paul  
Secrétaire ..... TRONEL Evelyne  
Trésorier ..... IMMS Jean

«Le G. I. C. VALCUR (*groupement d'intérêt cynégétique de la vallée de la Curraize*) créé depuis 20 ans est le regroupement de plusieurs sociétés de chasse tant communales que privées de différentes communes de notre secteur.

Il a pour mission principale de gérer la pratique de la chasse au moyen de différentes actions.

Il organise également chaque année une randonnée pédestre qui permet de faire connaître la faune et la flore de notre territoire».

### Groupement des Chasses Margerie-Lavieu-Vallensanges

«Ce groupement existe depuis 1978 lors d'une battue de sangliers où les trois sociétés de chasse ont proposé de se réunir pour effectuer une battue ensemble.

Ce projet s'étant révélé intéressant il a été convenu de continuer par la suite cette activité et de former le groupement. Ainsi cela dure depuis 30 ans avec différents bureaux successifs apportant chacun sa touche personnelle, actuellement :

**Président Vernet Joseph - Vice Président :**  
Morin René et Donadieu Hubert

**Trésorier :** Rivel Claudius

**Trésorier adjoint :** Crozet Gérard

**Secrétaire :** Epinat Yves

**Secrétaire adjoint :** Jayol Gilbert

**Membres au conseil d'administration :**

Chauve Julien et Briault Régis.

Chaque année se poursuivent les battues au chevreuil, sangliers et nuisibles. Cette activité présente un côté très festif puisque tous les ans se réunissent à la salle des fêtes de Margerie les chasseurs et leur épouse, les anciens et les propriétaires de terrain pour un repas amical.

Les samedis matin avant la battue les chasseurs se retrouvent autour d'un casse croûte au local prêté par la municipalité de Margerie. L'ambiance de cette société est toujours aussi agréable, les nouveaux du début sont devenus aujourd'hui les anciens et se font un plaisir d'accueillir les nouveaux chasseurs. Je souhaite qu'il en soit longtemps ainsi».

**Je présente à tous mes vœux pour 2009**

J. V.

### Anciens Combattants

«Association des anciens combattants de Margerie-Chantagret dans le but de préserver le souvenir des anciens combattants, elle se compose d'une quinzaine d'adhérents présents à différentes manifestations :

18 mars, 8 mai, 11 novembre. A chaque manifestation nous souhaitons avec Monsieur Le Maire la participation des enfants de notre commune en espérant leur inculquer le souvenir et le respect de ceux qui sont morts pour la France».

Monsieur Le Président

JEAN RENDLA.



## Le sou des Ecoles

«Compte actuellement 12 membres actifs. D'autres parents apportent leur soutien lors des différentes manifestations ce qui nous aide beaucoup. Le but de l'association est de soutenir les projets de notre école, comme par exemple

les voyages scolaires et la kermesse de fin d'année.

Ainsi, nous avons organisé un concours de belote le 22 novembre, et notre loto annuel aura lieu le 25 janvier. Nous avons également prévu des animations pour les enfants à différents moments de l'année telles qu'un spectacle de marionnettes avant les vacances de Noël.

Le 4 et 5 décembre, la coopérative scolaire organisera une vente de livres lors de laquelle le Sou des Ecoles donnera un coup de main. Puis, nous allons certainement vendre du muguet le 1er Mai 2009 comme nous l'avons déjà fait les années précédentes.

La gestion de la cantine de l'école est un autre volet important de notre activité.

Le Sou des Ecoles existe grâce à ses membres bénévoles, aux dons des commerçants, au soutien de la mairie et à la participation des habitants de la commune lors des différentes manifestations».

**N'hésitez pas de vous joindre à nous !**

L'équipe du Sou des Ecoles  
de Margerie-Chantagret

## Association AR COL Créatif

**La Goutte 42560 - Margerie Tél. : 04 77 76 72 99**

«L'association Ar Col Créatif propose des ateliers créatifs et manuels tel que le scrapbooking (*animation et mise en scène de photo*), de la carterie (*traditionnelle et trois dimensions*), la peinture sur bois, tissus, métal, toile, verre et porcelaine, de la mosaïque».

Nous pouvons également vous aider pour la création d'accessoires d'intérieur, le home décoration, le relooking de meuble par la patine, la décoration de Noël, Pâques, etc...

Les ateliers sont proposés une fois par mois au lieu dit «La Goutte».

Nous intervenons pour les enfants comme pour les adultes.

## Le comité Sports et Loisirs

«Le Comité Sports et Loisirs, organisateur en outre d'une randonnée, de la fête patronale et pour la première fois cette année d'une brocante au bilan très positif, vous invite à rejoindre son équipe très dynamique, afin de développer dans une ambiance toujours conviviale ses activités.

Alors n'hésitez plus ! On vous attend. Vous pouvez nous contacter lors de l'Assemblée Générale fin janvier, ou directement auprès des membres».

**Les présidents :** (Tél. : 04.77.76.51.05)  
Ludovic MONDON et Bruno LOUBATIERE

## Club de l'Amitié de Margerie

«Créé en 1997, il compte actuellement 40 adhérents. La salle des associations les accueille, grâce à la municipalité, tous les mardis de 14H à 18H pour pratiquer divers jeux de société : coinche, belote, dominos, etc... avec un sympathique goûter.

Les personnes intéressées, de tous âges, peuvent adresser leur demande au Président Jean RENDLA au 04 77 54 72 75 (*Répondeur*)».

Monsieur Le Président  
Jean RENDLA.

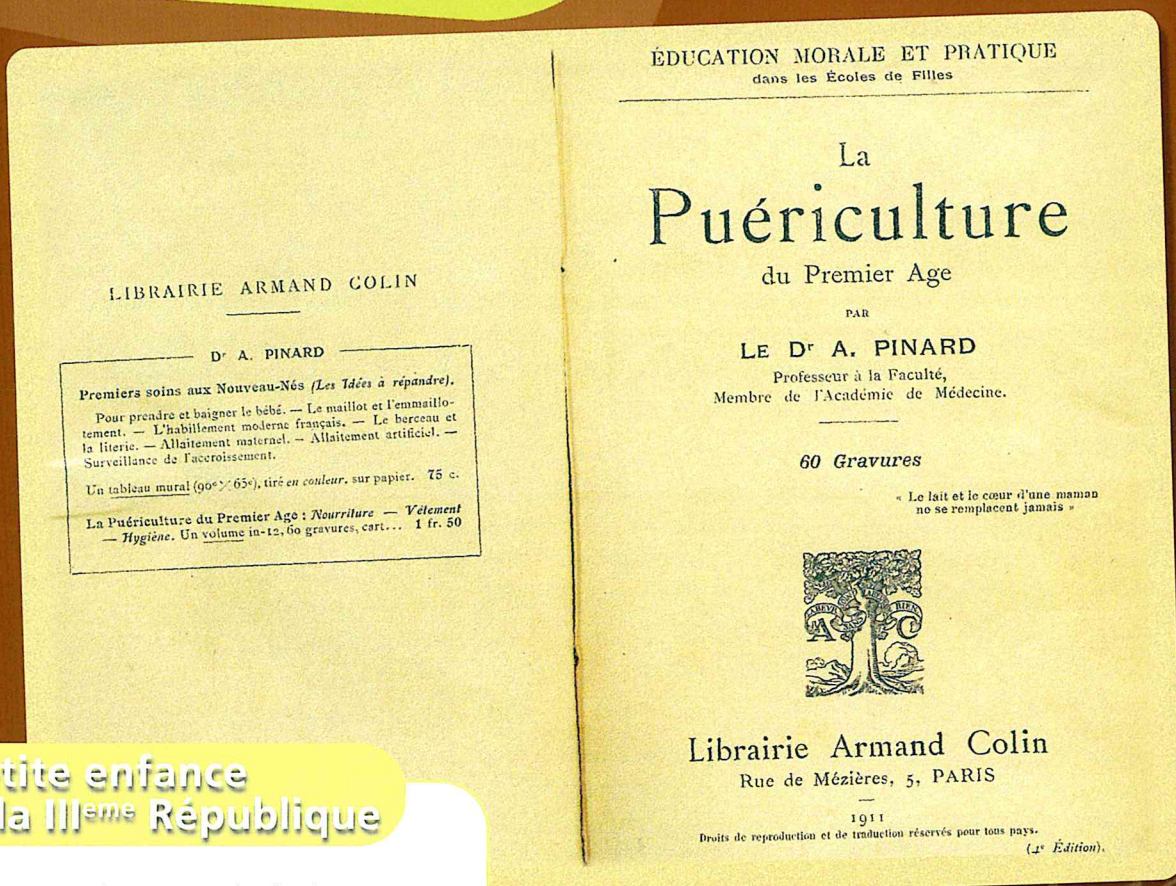
## Association Fow Tchoy

**La Goutte 42560 - Margerie Tél. : 04 77 76 72 99**

«L'association Fow Tchoy propose un ensemble de techniques basées sur les principes philosophiques chinois et permettent entre autre une détente physique et mentale, une diminution du stress, une amélioration du sommeil, une meilleure circulation énergétique. Toutes ces techniques viennent en complément de la médecine classique et contribuent à améliorer progressivement l'état de santé.

L'association Fow Tchoy vous propose des cours collectifs par l'intermédiaire des MJC et autres associations sportives, des cours individuels ou des stages dans les domaines de l'acupuncture, le massage de détente et de bien être, la gymnastique chinoise (*Qi Gong, Tai Chi*) ou la diététique».

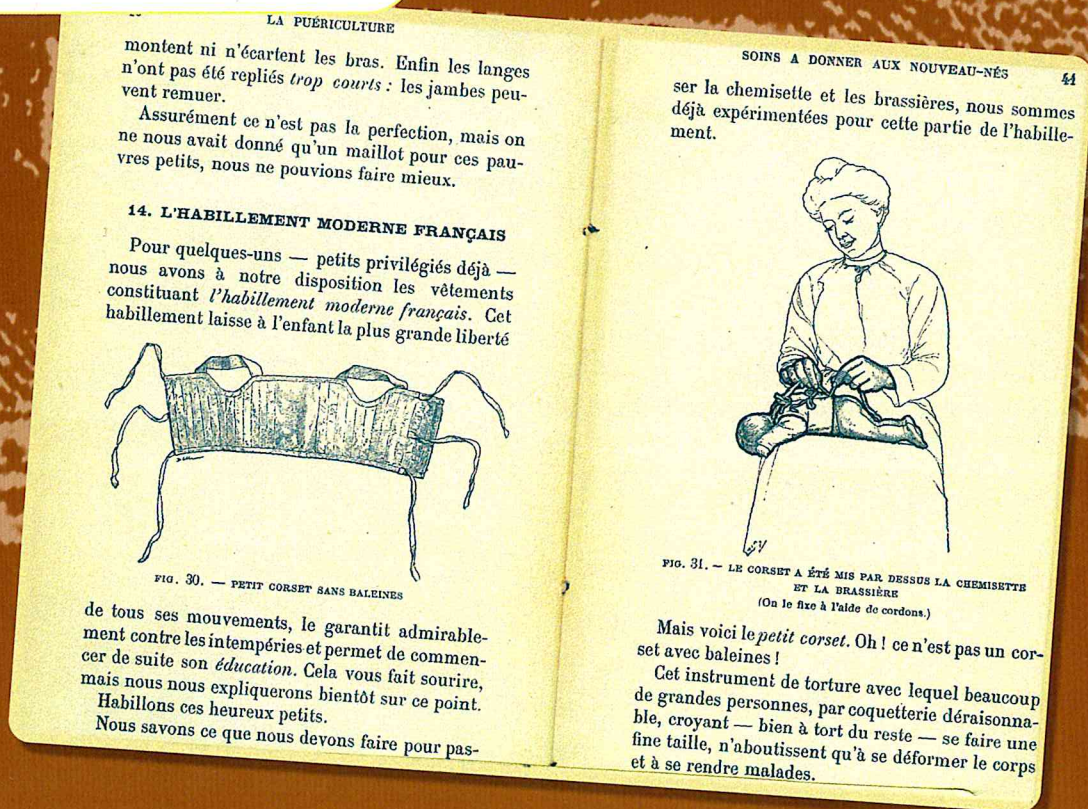




## La petite enfance sous la III<sup>ème</sup> République

Parmi les plus grands noms de l'obstétrique, le Docteur Pinard pensait...qu'il fallait surtout encourager et protéger positivement la maternité, multiplier les lieux d'hébergement, etc... il publia ce chef d'œuvre sur l'Éducation Morale et Pratique dont voici un extrait :

### La puériculture en 1911



Le seul corset que nous allons prendre, si nous en avons à notre disposition, sera un petit corset en étoffe souple pourvu d'emmanchures et se fermant par derrière à l'aide de cordons (fig. 30 et 31). Si on nous présente en plus une large bande d'étoffe épaisse et dure pour entourer la taille de



FIG. 32. — CULOTTE BOUTONNER

nos petits, nous la rejetterons parce qu'elle comprimerait la poitrine.

La seule bande que nous puissions accepter est une bande de flanelle qui servira à entourer le ventre sans le serrer; cette bande sera fixée ou plutôt maintenue avec des cordons.

Le corset est mis, la bande de flanelle est appliquée; alors nous prenons une couche que nous plions en triangle, dont nous plaçons la base à la

partie inférieure du dos de l'enfant par dessus les brassières, la pointe, le sommet du triangle de la couche va être ramené en avant et maintenu par les pointes latérales (de chaque côté) qui entourent



FIG. 33. — BÉBÉ EN CULOTTE (Vu de côté.)

FIG. 34. — BÉBÉ EN CULOTTE (Vu de face.)

ron chaque jambe de façon que les membres inférieurs soient bien séparés par la couche et ne puissent frotter l'un contre l'autre. Comme ces pointes sont longues, nous les fixerons tout à l'heure dans les petits chaussons.

Nous prenons la culotte de flanelle (fig. 32) qu'il suffit de boutonner: le bébé y est ainsi très à l'aise (fig. 33 et 34). Nous avons de petites chaussettes, de petits bas avec des chaussons (fig. 37), mettons-



FIG. 35. — BÉBÉ EN CULOTTE ET EN CHAUSSONS



FIG. 36. — ROBE SANS MANCHES

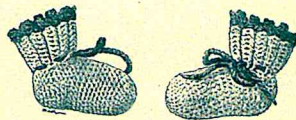


FIG. 37. — PETITS CHAUSSONS

jusque dans le dos, et d'entretenir une chaleur irritante pour la peau.

es. Si nous n'avons que des chaussons, nous nous en contenterons.

Si l'on nous présente une culotte de caoutchouc pour mettre en dedans de la culotte de flanelle afin d'empêcher les robes d'être salées, nous la refuserons, car cette culotte en caoutchouc a le

Voilà notre bébé en culotte et en chaussons (fig. 35); il ne nous reste plus qu'à mettre la robe ou les robes.

Voici une longue robe de flanelle, sans man-



FIG. 38. — BÉBÉ COMPLÈTEMENT HABILÉ ET BIEN HABILÉ

ches, c'est bien (fig. 36). Enfin voici une robe de lingé également très longue, pourvue de manches courtes, c'est parfait. Notre bébé est complètement et bien habillé (fig. 38).

Vous le voyez, que nos petits soient emmaillottés ou habillés, nous leur laissons à tous la tête nue. Et cela parce qu'ils vont rester abrités. Ils vont éternuer peut-être, ne vous en inquiétez pas, ils ne s'enrhumeront pas. Nous leur mettrons des bonnets ou des chapeaux seulement quand nous les ferons sortir, c'est-à-dire chaque fois qu'ils seront exposés au froid, mais à la chambre, ils seront toujours tête nue.

RÉSUMÉ

Le rôle du vêtement chez les nouveau-nés est de les préserver du froid, tout en leur laissant la liberté des mouvements. De là, deux modes d'habillements selon la situation des parents: le maillot ordinaire, qui comprend avec la chemisette, les brassières et le fichu de cou, une couche et deux langes, et l'habillement moderne français où les langes sont remplacés par une culotte de flanelle, un petit corset souple et lâche, des bas, des chaussons de laine et deux robes montantes, dont l'une de flanelle avec manches. Il est dangereux de laisser nus les bras et le cou des tout petits.

Quel que soit l'habillement adopté, la couche doit entourer le petit corps, à deux centimètres environ du creux de l'aisselle, se croiser sur la poitrine, et envelopper les jambes en les séparant l'une de l'autre pour éviter le frottement. Les langes, qui suivent le mouvement de la couche, se replient lâches de bas en haut et se fixent par des épingles dites de nour-

## ADMR

L'association locale de St Jean-Soleymieux, comme les 58 associations de la Loire, forment une chaîne continue d'entraide, qui passe par votre commune. Elle permet également la création d'emplois dans votre région.

### Des professionnels à votre service!

En effet, grâce à des professionnels que sont la travailleuse familiale et l'aide à domicile, un de nos services peut vous changer la vie. Famille, personnes âgées, personnes handicapées... nos services peuvent améliorer votre qualité de vie ou vous aider à faire face à une situation difficile :

- le service aide aux familles peut vous aider pendant une grossesse ou pour une naissance, lors d'une maladie, d'une hospitalisation ou d'une fatigue, ou en cas de difficultés passagères, de longue durée pouvant perturber l'équilibre de votre foyer.
- le service aide à domicile aux personnes âgées permet aux personnes âgées retraitées ou malades de rester chez elle dans de meilleures conditions, de les aider et les soutenir dans leur vie quotidienne tant sur le plan pratique que sur le plan moral (*courses, ménage, repassage, téléassistance, garde à domicile, portage de repas*)...
- le service auxiliaire de vie pour les personnes handicapées de moins de 60 ans, qui ne peuvent accomplir seules les actes courants de la vie quotidienne.
- le service de soins infirmiers à domicile.
- le service de repas en liaison chaude.

### Des bénévoles à votre écoute

Les responsables de l'ADMR sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévoles, contactez :

M<sup>me</sup> Frédérique POYET Présidente Responsable personnes âgées, handicapées qui vous orientera vers les bénévoles s'occupant de votre commune **04 77 76 78 05**.

M<sup>me</sup> Bernadette ROYET . . . . . Service familles 04.77.76.76.02

M<sup>me</sup> Jacqueline SAVINEL . . . . . Infirmière Coordinatrice 04.77.76.72.71

M<sup>me</sup> Filien VIAL . . . . . Téléassistance 04.77.76.77.48

M<sup>elle</sup> Elsa BRYNDAS . . . . . Portage de repas 04.77.74.87



## Naissances

<b>BERGER Marinette Rose</b> .....	née le 12. 02. 2008	Le Bourg
<b>CHAMPAY Ophélie Amélie Bernadette</b> .....	née le 19. 02. 2008	La Borie
<b>PINAY Valentin Hugo</b> .....	né le 22. 02. 2008	Le Gareton
<b>POIZAT Maxime</b> .....	né le 14. 03. 2008	La Borie
<b>TRABACH Thaïs Alice Léa</b> .....	née le 02. 05. 2008	Rossigneux
<b>FOLLEAT Camille</b> .....	née le 04. 07. 2008	Rossigneux
<b>LACHAT Chloé Léa</b> .....	née le 06. 06. 2008	La Pazaude
<b>THERY Mathéo Michel Jean-Marc</b> .....	né le 17.10.2008	Chassagneux
<b>CHASSAGNEUX Louis Constantin</b> .....	né le 26. 10. 2008	La Pazaude
<b>JUILLARD Mélanie Christiane</b> .....	née le 13. 11. 2008	Rossigneux

## Mariages

### Mariages sur la commune :

- MEYRET Sylvain et GONON Eve Danièle Jane le 23. 08. 2008
- REGNIER Fabrice Lucien Daniel et FANGET Stéphanie Gisèle Andrée le 05. 06. 2008.

### Mariages hors commune :

- BOUTTE Christian et TRA Lou Djénan Lucie le 08. 03. 2008.  
(Abidjan, République de Côte d'Ivoire).

## Transcription des décès

**RIVEL Maurice**

**BROSSIER Eugène Benoît** - Le Rousset - Le 12.02.2008

**JAYOL** née BAYLE - Le Bourg - Le 13.04.2008

**PLANCHET Paul** - Le 25.08.2008 - Chassagneux. (*résidence secondaire*).

**GARNIER Antoinette Marie** née BOUREILLE - Le 19. 09. 2008

**MASSON Marie Félicie** née GUILLOT - Le Bourg - Le 04.11.2008

**FRERY Odette Pierrette Jacqueline** - Le Bourg - Le 09.12.2008

**M<sup>me</sup> LARDON** née Marcelle Antoinette GRANGE

Souvenons nous qu'à 101 ans, Madame Antoinette Marie Garnier née Boureille, le 12 juin 1907 à Saint Hilaire Cusson La Valmitte, était la doyenne de notre commune. Elle s'était installée à Margerie, avec son époux, en 1946, tous deux ouvrirent une boucherie et un restaurant qu'ils ont transmis à leur fils Pierre, puis à leur fille Marinette en 1978.

# TRANSBOIS

s.a.r.l.



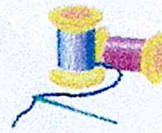
**MONTET Louis et Jean-Philippe**  
Le casson - 42560 Margerie CHANTAGRET



**Tél. : 04 77 76 31 52 - Fax : 04 77 76 34 63**  
transbois@wanadoo.fr

Une envie de Broderie ?

## BRODELIA



Broderie tout support

**Eliane VRAY-SURIEUX**

2 Place de la Mairie  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

**Tél. : 04 77 76 35 65**  
veliane.vray-surieux@orange.fr

Téléphoner de préférence aux heures de repas

# SARL MORIN MARC

Plomberie - Zinguerie - Chauffage - Energies renouvelables  
Pompes à chaleur - Solaire - Poêles à bois - Granulé

**Tél. : 04 77 76 73 76**  
**Port. : 06 87 50 04 76**

## ECLAT DE BEAUTE

Carine THEOLEYRE

**Esthéticienne à Domicile**

Le Gareton  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

**04 77 76 36 01**  
**06 30 48 53 32**



COIFFEUSE A DOMICILE

## Brigitte MOUILLAUD

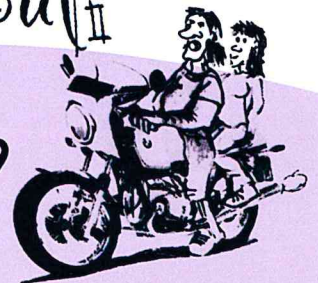
Le bourg  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Tel: 04 77 76 34 18

# BAR TABAC

## le Pat'chouli

**Tél. : 04 77 76 36 29**  
**MARGERIE-CHANTAGRET**



## ROUCHON SOUCHON

Spécialité de vins de café - Vins fins - Champagne  
Bières - Boissons - Cafés - Alcools

Z.I. Montrambert Pigeot  
42150 LA RICAMARIE

**04 77 35 00 20**

Fax. 04 77 35 00 29

**La Maison du Vin**

Notre magasin de vente au détail  
Vente en cubitainers - Vins fins  
Champagnes

Z.I. Montrambert Pigeot  
42150 LA RICAMARIE

**04 77 25 15 75**

"Vente aux particuliers"

*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
consommez avec modération.*

**POUR VOS CONCERTS - FÊTES**

## GUILLOT Yves

Vins - Bières - Boissons

Livraisons : Associations - Particuliers - Clubs



63660 - Saint-Anthème - **Tél. : 04 73 95 40 17**



Mathieu  
FATISSON

Plombier-chauffagiste

Travaux neuf, rénovation et dépannage

Les sagnes - Route de Montbrison  
Margerie-Chantagret  
Tél. : 04 77 76 36 71



Centre Technique  
Automobiles Toutes Marques  
Tél. 04 77 76 36 14  
Fax. 04 77 76 31 56

**GARAGE - CARROSSERIE  
BARTHÉLEMY Alain**



Les Sagnes  
42560 Margerie Chantagret  
alain.barthelemy11@wanadoo.fr

[www.proximeca.com](http://www.proximeca.com)



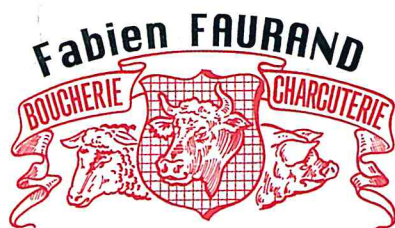
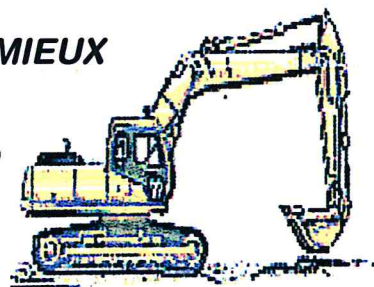
**Fleurs  
& Nature**

Z.A. des GRANGES - 42600 Montbrison  
Téléphone : 04 77 58 34 40 - Fax : 04 77 58 05 02  
fleursetnature@wanadoo.fr

**S.A.R.L. CHAUT FOLLEAT**  
Travaux Publics

"Fontamalard"  
42560 - SOLEYMIEUX

Tél./Fax : 04 77 76 31 03  
Port : 06 30 10 34 06



- Bœuf Limousin
- Veau Fermier
- Agneau de Pays
- Volailles Fermières
- Charcuterie ARTISANALE
- Saucissons et Pâtés MAISON

Le Bourg - 42560 ST-JEAN SOLEYMIEUX  
Tél. 04 77 76 70 36

Au Magasin et sur Vos Marchés

Mardi : Feurs  
Mercredi : Veauche (verrière)  
Jeudi : Montrond les Bains  
Vendredi : Verrières en Forez (l'après-midi)  
Samedi : Montbrison

*Mon Atout Premier  
"La Qualité"*



Z.A. Les Epalits  
ST-ROMAIN-LE-PUY  
04 77 76 35 52

- ENERGIE SOLAIRE  
Thermique - Photovoltaïque - Chauffage piscine
- CHAUFFAGE BOIS / GRANULES  
Chaudière - Poêle (Godin, Supra, Okofen, Arca)
- POMPE À CHALEUR



[www.enerprod.fr](http://www.enerprod.fr)

Production Horticole  
Plantes à massifs annuelles et bisannuelles  
Plantes vivaces - Chrysanthèmes

**Ets Horticoles  
Paul THOMAS**

Route de Boisset - 42210 L'HOPITAL-LE-GRAND  
Tél./Fax : 04 77 76 14 54 - Port. 06 80 12 52 70



Sur vos marchés de la région  
**Clément Primeur**



**Fruits et Légumes**

Qualité - Prix - Tradition

St-Romain-le-Puy 04 77 76 04 09



## Margerie : Carte d'identité

Perchée entre 491 et 802 mètres d'altitude, la commune compte 671 habitants et s'étend sur 771 hectares.

Elle dépend de l'arrondissement de Montbrison, du canton de Saint Jean Soleymieux et depuis le 1er janvier 2004, s'intègre à la communauté d'agglomération «LOIRE FOREZ».

Outre le Bourg et ses environs (*Le Casson, Le Vorzet, Les Sagnes, Le Prénat, Le Gareton, Montcherry, La Place*) elle se compose de 20 hameaux ou lieu dit (*Les Maréchaux, Le Brêt, Chantagret, La Verchère, La Borie, Rossigneux, Chassagneux, La Goutte, Le Rousset, Rivoire, La Gardette, Bussy, Le Garret, La Pazaude, La Gardette, Les Plats, Le Soleillant, Le Marais, La Combe, Les Jays*).

La rivière : la Mare traverse la commune, longe les hameaux de la Goutte et du Rousset, elle délimite la commune de Soleymieux au niveau du pont des Everts, jusqu'en aval du moulin du Got (*commune de Soleymieux*), puis elle rejoint Saint Marcellin pour aller se jeter dans la Loire au niveau de Boisset Les Montrond.



**Aménagement extérieur**

**Aménagement intérieur**

**Station de bricolage**

**Industrie**



# GONON

Une envie de bois...

Particuliers & professionnels,

du lundi au vendredi  
de 7h à 18h

et le samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Margerie-Chantagret • Tél. : 04 77 76 33 06 • [www.gonon-chazal.com](http://www.gonon-chazal.com)